

1924


Discours prononcé à l'occasion de l'apposition d'une plaque à la mémoire d'Hubertine Auclert

Marguerite Durand

Michèle C. Magnin

University of San Diego, mmagnin@sandiego.edu

Follow this and additional works at: <https://digital.sandiego.edu/durand-tome3>

 Part of the [Feminist, Gender, and Sexuality Studies Commons](#), [History of Gender Commons](#), [Journalism Studies Commons](#), [Labor History Commons](#), [Other French and Francophone Language and Literature Commons](#), and the [Social Work Commons](#)

Digital USD Citation

Durand, Marguerite and Magnin, Michèle C., "Discours prononcé à l'occasion de l'apposition d'une plaque à la mémoire d'Hubertine Auclert" (1924). *Tome 3*. 5.

<https://digital.sandiego.edu/durand-tome3/5>

This Transcription is brought to you for free and open access by the Manuscrits de Marguerite Durand at Digital USD. It has been accepted for inclusion in Tome 3 by an authorized administrator of Digital USD. For more information, please contact digital@sandiego.edu.

Hubertine Auclert

Le 28 décembre 1924

Discours prononcé devant le 151 rue de la Roquette pour l'inauguration d'une plaque apposée sur la maison où vécut Hubertine Auclert
par Madame
Marguerite Durand

Au nom de la société l'Union fraternelle des femmes et en mon nom personnel

Tout récemment, à l'une des réunions de l'Union française pour le suffrage des femmes, plusieurs d'entre nous se plaignaient de la difficulté rencontrée dans la grande presse pour l'insertion de nouvelles, d'informations, de communiqués intéressant les femmes et la cause féministe.

Je me permis, en ma qualité de vieille journaliste, de faire remarquer que jamais un directeur de journal à quelque parti qu'il appartienne n'avait refusé un article intéressant d'où qu'il vienne, que certainement les personnes de nos groupes chargées des rapports avec la presse manquaient d'esprit journalistique et n'avaient pas le sens de l'actualité.

Et j'ajoutais : il vous faudrait une Hubertine Auclert !

Mes[sieurs] Mesd[ames]

Le féminisme, heureusement s'est rajeuni. Je parlais à des jeunes femmes pleines d'intelligence, de talent, de dévouement à notre cause et j'eus le regret de constater que le souvenir d'Hubertine Auclert n'éveillait point en elles tout ce qu'il eut dû rappeler à quiconque fait profession de féminisme. L'explication en est simple.

Un travers commun nous porte à penser qu'une question ne s'est posée que le jour où nous avons commencé à nous y intéresser. Nous estimons devoir compter pour rien le travail déjà accompli et nous recommençons la besogne à pied d'œuvre perdant ainsi un temps précieux puisque l'édifice que nous voulons élever était déjà, par nos devancières à moitié construit.

C'est cette même idée que sous une forme autrement belle, Hubertine Auclert a exprimée dans la phrase suivante placée en exergue dans le livre : "Les Femmes au gouvernail" que toutes vous avez dû lire ... qu'il faut que vous lisiez :

"Les idées nouvelles sont comme des fruits verts que tout le monde repousse, mais que chacun veut avoir le premier aimé quand le soleil et le dévouement les ont amenés à maturité."

En écrivant ces lignes Hubertine Auclert pensait sans doute au chemin parcouru depuis le jour où Maria Deraismes et Léon Richer, fait qui aujourd'hui

paraît invraisemblable, lui retirant la parole à un congrès féministe parce qu'elle demandait l'égalité politique pour les hommes et les femmes, question jugée alors subversive, opinion jugée alors trop avancée !

Nous avons toutes connu des anomalies de ce genre. Celles qui sont, aujourd'hui, nos plus ardentes propagandistes étaient, de notre temps parmi les timorées.

Et il n'est pas de réformes par nous réclamées qui n'aient été d'abord combattues comme intempestives ou révolutionnaires par celles là mêmes qui les défendent aujourd'hui.

Qu'il me soit permis en passant, de rappeler à titre d'exemple que la puériculture - mot qui fut forgé à *La Fronde*, la puériculture si en honneur aujourd'hui et que *La Fronde* s'honore d'avoir préconisée la première dans la presse française, nous fut reprochée alors comme œuvre perverse et attentatoire à l'innocence de la jeune fille !

A la vérité, ce n'est pas une insignifiante besogne que celle qui consiste à rechercher, à apprendre ce qui a été fait, dit, obtenu avant nous.

C'est un long travail de recherches, de lectures, de comparaisons, de méditations qui n'est pas à la portée de tous. Nous ne devons donc pas chercher à l'imposer aux nouvelles recrues avides de mouvement, d'action et que des études sans fin rebuteraient certainement. Mais c'est à nous, les anciennes à nous dont les rangs s'éclaircissent chaque jour de profiter de toutes les occasions de rappeler ce que firent pour la cause celles qui nous précédèrent, d'évoquer des mémoires qui doivent, parmi les féministes, être toujours vénérées, de citer des exemples qui, toujours devraient être suivis.

Hubertine Auclert fut peut-être parmi les pionnières de notre cause, celle qui connut le mieux - qui aussi devina le mieux les points sur lesquels devaient porter l'effort de ceux qui prétendent la servir.

Elle étudia ou découvrit les points où les femmes étaient le plus gravement gênées, blessées par l'armure des lois et des préjugés et s'écartant en cela de la méthode de la plupart des politiciens, elle sut toujours trouver et montrer le remède à côté du mal qu'elle signalait.

Ainsi instruite et instruite en tout, elle s'attacha à ne rien laisser passer dans les événements politiques et sociaux qui pouvait lui servir de prétexte pour attirer l'attention publique sur les idées qu'elle défendait.

Avec un sens rare de l'actualité elle savait, à propos de la moindre chose envoyer aux journaux la longue lettre ou la courte note qu'il fallait. Et toujours, vous entendez bien, toujours, ses communications étaient publiées. Tantôt sérieuses, tantôt humoristiques et toujours d'une logique, d'une exactitude irréfutable, elles étaient accueillies partout. On en discutait, on les approuvait, on les raillait, mais l'effet voulu était produit. L'opinion publique était saisie et, dès lors, l'Idée allait son chemin.

Mais ce n'est pas que dans la presse qu'Hubertine Auclert travaillait l'opinion. C'est aussi au Parlement.

Quand, en avril 1914, venant dans cette même maison où nous nous trouvons aujourd'hui, rendre mes derniers devoirs à celle qui, pour toujours allait la quitter, je pensais en feuilletant ce beau journal *La Citoyenne* et la collection des innombrables articles qu'Hubertine Auclert publia dans la presse du monde entier que le journal officiel, le bulletin municipal devaient être en quelque sorte, ses ouvrages de chevet.

Au courant jour par jour de tous les projets de toutes les propositions déposées ou qui allaient l'être, elle écrivait immédiatement à leurs auteurs pour attirer leur attention sur des points qu'elle estimait utiles ou préjudiciables à la cause des femmes et obtenir qu'ils fussent ou développés ou supprimés.

Avant Hubertine Auclert et même de son temps, ceux et celles qui combattaient en faveur de nos revendications le faisaient surtout sur le terrain social et du droit civil.

Hubertine Auclert comprit vite ce que nous comprenons aujourd'hui : que c'est avec cette phrase : "Les femmes ne doivent pas faire de politique" que les femmes se sont laissées endormir et que c'est au contraire sur le terrain politique qu'elle doivent combattre d'abord.

En cela Hubertine Auclert est bien l'ancêtre, la devancière de nos militantes actuelles résolues à combattre où il faut c'est-à-dire au Parlement pour obtenir cette arme puissante à laquelle les hommes doivent toutes leurs libertés et dont nous attendons les nôtres : le bulletin de vote.

Le bulletin de vote qui n'est pas ainsi qu'on cherche encore à le faire croire, une récompense, une faveur mais un droit. Le droit que doit posséder dans une société civilisée tout être libre, tout être pensant, tout être responsable devant les lois et devant le fisc, qu'il soit du sexe masculin ou du féminin.

Vous savez tous qu'en dehors du Parlement où se font les lois il existe de grands partis politiques qui créent, eux, ceux qui font les lois. Les parlementaires sont leurs mandataires.

Un des plus récents succès du féminisme est d'avoir réussi à obtenir que plusieurs de ces partis politiques ouvrent leurs rangs aux femmes et insèrent dans leurs programmes nos droits électoraux complets ou limités.

Nous avons obtenu cela non sans peine mais si l'on mesure à notre effort actuel celui que dut produire Hubertine Auclert qui obtint en 1879, c'est-à-dire il y a environ 45 ans, que le parti socialiste alors réuni à Marseille, en congrès, inscrivit à son programme l'égalité sociale et politique de la femme, il faut reconnaître et proclamer une fois de plus que son mérite fut grand.

Mes[sieurs]. Mesd[ames],

Ce n'est pas que le nom d'une personnalité féminine que doit évoquer la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui.

Les idées les plus nobles au nom desquelles nous combattons, les solutions que nous espérons prochaines soit dans le domaine social, soit dans le domaine politique ont toutes été étudiées, passées au crible d'une intelligence supérieure et d'une science complète, dans le modeste appartement où vécut et travailla Hubertine Auclert.

Il en fut de même pour tout ce qui, actuellement, intéresse la collectivité :

La vie chère, le gaspillage des deniers publics que seules les femmes "ménagères nationales" sauront empêcher. Ce service humanitaire que les femmes doivent accomplir comme équivalent du service militaire que les hommes accomplissent.

L'admission des femmes aux conseils des Prudhommes, la loi obligeant les patrons à mettre des sièges à la disposition de leurs ouvrières ou employées, les grandes discussions sur l'instruction secondaire des jeunes filles, la coéducation, l'éducation des enfants de nos colonies, la décentralisation des services de l'assistance publique, l'évaluation et la rétribution du travail ménager, la rétribution de la maternité, la suppression de la réglementation de la prostitution, une même morale pour les deux sexes, la suppression de l'incapacité de la femme mariée, la substitution comme régime légal de la séparation des biens au régime de la communauté, l'admission des femmes dans les jurys, la lutte contre l'alcoolisme, contre la dépopulation, enfin la réforme qui renferme toutes les autres : l'égalité politique des deux sexes. Tout cela fut, ici, l'objet des études, des préoccupations de celle que nous honorons aujourd'hui.

Tout cela figure encore au programme féministe actuel sauf, bien entendu, les revendications au sujet desquelles nous avons obtenu satisfaction. Vous les avez reconnues au cours de cette énumération.

En ce qui concerne les autres, les féministes d'aujourd'hui, pour les faire triompher, ne sauraient trouver de meilleurs arguments que ceux dont se servait Hubertine Auclert, féministe d'hier, dont ses adversaires eux-mêmes écrivaient : "Elle a su mettre le bon sens de son côté."

Mes[sieurs], Mesd[ames],

Il faut féliciter Mme Marie Chaumont qui, si noblement a pris à tâche de perpétuer l'œuvre de sa sœur affectionnée et il faut féliciter celles qui ont eu l'idée de placer une plaque commémorative sur la maison où Hubertine Auclert vécut, travailla et mourut.

Il faut souhaiter que cette initiative ait des imitateurs, que d'autres plaques, sur d'autres maisons, rappellent le souvenir d'autres personnalités auxquelles doit nous lier une éternelle reconnaissance et que devant elles, les femmes instruites, renseignées s'arrêtent respectueusement en disant : Ici l'on a bien travaillé pour nous.

Merci!